



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 430 000 personnes. Jouant un rôle déterminant dans le développement de la grande région métropolitaine, elle représente l'un des principaux employeurs de la Rive-Sud avec près de 3 000 employés. La Ville de Longueuil propose un milieu de travail stimulant, la possibilité de réaliser de grandes aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie des plus dynamiques. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Technicienne ou technicien en architecture - 3 mandats

Direction :

Direction de l'aménagement et de l'urbanisme

Service :

Permis et inspections - Permis et service à la clientèle

Catégorie :

Col blanc

Domaine d'emploi :

Bureau et technique

Salaire :

29,54\$ - 38,89\$

Type d'engagement :

Temporaire / contractuel

Horaire de travail :

33,75 heures

Lieu de travail :

4300 Chemin de la Savane

Concours numéro :

DAU - 2021 - 4 (E)

Durée de l'affichage :

Du 2021-02-05 00:00 au 2021-02-18 23:59

Mandat :

La technicienne ou le technicien en architecture s'assure que les dispositions des règlements municipaux relatifs à la construction, au lotissement, au zonage, aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et au Code de construction du Québec sont respectées lors de l'approbation de permis de construction, de lotissement et de certificats d'autorisation.

Il jouit d'une autonomie d'action, mais les problèmes majeurs et les cas litigieux sont référés au supérieur immédiat. Il soumet un compte-rendu de ses activités ainsi que les recommandations appropriées. La personne est appelée à travailler avec des intervenants multiples.

Exigences :

- D.E.C. en technologie de l'architecture;
- Posséder deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente;
- Habileté à lire des plans et à faire des croquis;
- Connaissances approfondies de la législation et de la réglementation en matière de construction;
- Bénéficier d'un esprit d'observation développé;
- Habileté à rédiger des rapports;
- Fermeté, tact, courtoisie et autonomie;
- Rigueur et esprit de synthèse;
- Capacité à gérer le travail sous pression.



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

COVID-19 :

Compte tenu du contexte exceptionnel que nous vivons en ce moment, des mesures ont été mises en place afin de prévenir la propagation de la COVID-19. Notamment au niveau des processus de sélection, tous les tests et les entrevues se feront par vidéoconférence.